Le HCSP français déconseille la désinfection des rues

Dossier de

de /> la rédaction de H2o April 2020

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP, France) a rendu un avis relatif à l'opportunité d'une désinfection de la voirie et appelle les collectivités territoriales à ne pas mettre en œuvre de telles pratiques. Dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19, le ministÃ"re de la Santé a saisi, le HCSP afin "d'expertiser si la désinfection de tout ou partie de l'espace public était opportune au regard du bénéfice attendu de cette pratique et des risques associés, qu'ils concernent le public, les travailleurs ou l'environnement". L'avis rendu appelle les collectivités territoriales à ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie, et à continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels. Les produits de désinfection utilisés par certaines collectivités pour la désinfection des rues dans le contexte de l'épidémie du Covid-19, contiennen en effet des substances nocives pour la santé et l'environnement. AprÃ"s ruissellement, ces produits sont dispersés dans l'environnement et via les réseaux de collecte des eaux pluviales ou d'assainissement. "Leur impact, mais aussi celui des substances nocives associées à leur dégradation, pourrait donc dépasser la seule désinfection de rue", a souligné gouvernement. Par ailleurs, l'usage massif de produits désinfectants peut favoriser l'apparition d'espÃ"ces résistantes. Par ailleurs, le HCSP recommande de ne surtout pas employer d'appareils pouvant souffler des poussiÃ"res des sols de type souffleurs de feuilles.

HCSP